

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Objectifs

- Renforcer sa technicité
- Suivre l'évolution jurisprudentielle des règles statutaires

Public Visé

- Directeurs, Directeurs des ressources humaines, Responsables des ressources humaines, Gestionnaires de personnels

Objectifs pédagogiques

Renforcer sa technicité
Suivre l'évolution jurisprudentielle des règles statutaires

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique et échange avec les participants.
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire, expert en statut de la fonction publique

Pré Requis

- Avoir des connaissances statutaires de niveau confirmé

Parcours pédagogique

• Ordonnances prévues par la loi de transformation de la fonction publique (LTFP) :

- Santé et de famille (conseil médical, temps partiel thérapeutique, reclassement pour inaptitude physique, congés liés aux charges parentales)
- Protection sociale complémentaire
- Négociation et aux accords collectifs
- Réforme de la formation professionnelle (notamment pour les publics "prioritaires")

• Derniers décrets d'application de la LTFP

- Télétravail
- Congé de proche aidant
- Base de données sociales et rapport social unique...

• Réforme de la filière médico-sociale : application du "Ségur de la santé" dans la FPT

• Rémunération

- Catégorie C
- Dernières évolutions du régime indemnitaire (RIFSEEP, IHTS de la filière médicosociale...)
- Complément de traitement indiciaire (CTI)
- Calcul du capital décès...

• Autres réformes récentes concernant la fonction publique territoriale

- Expert de haut niveau et directeur de projet
- Référent laïcité
- Médiation préalable obligatoire
- médecine du travail...

Point sur l'actualité de la gestion statutaire: Droits et Obligations de l'agent public, positions administratives, indisponibilité physique et protection sociale, Statut des agents contractuels, Rémunération des fonctionnaires et agents contractuels de droit public, Temps de travail des agents territoriaux, Cumul d'emplois, d'activités et de rémunérations...

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 6 à 20 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 640.00

Inter Adhérent (Par personne) : 600.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org